

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tarbes, le 17 août 2026

EAU NON POTABLE SUR BAGNERES-DE-BIGORRE, HORGUES, LALOUBERE, MOMERES, ODOS, SAINT-MARTIN, POUZAC

Suite aux très fortes précipitations enregistrées durant ce week-end, les analyses de l'eau potable ont mis en évidence une dégradation de la qualité de l'eau distribuée par la station de traitement de Bagnères-de-Bigorre.

La présence d'une turbidité importante (particules en suspension dans l'eau) nécessite une restriction des usages de l'eau pour la boisson, la cuisine (préparations à base d'eau, le rinçage des denrées alimentaires) et le brossage des dents. Pour ces usages, une consommation d'eau embouteillée ou d'eau ayant été portée à ébullition pendant au minimum 5 minutes, est nécessaire.

L'eau du robinet peut néanmoins être utilisée pour tout autres usages sans contrainte (douches, sanitaires, entretien...).

Seuls les réseaux d'eau alimentés par la station de Bagnères-de-Bigorre sont concernés par cette restriction. Considérant qu'une commune peut disposer de plusieurs réseaux de distribution d'eau potable, il est conseillé de prendre attache auprès de son fournisseur d'eau (coordonnées disponibles sur la facture d'eau) pour connaître le périmètre de cette restriction.

Liste des communes concernées à 18h30:

BAGNERES-DE-BIGORRE- BAGNERES BAS SERVICE

HORGUES- RESEAU LAPOUTGE TARBES SUD

LALOUBERE- RESEAU LAPOUTGE TARBES SUD

MOMERES - RESEAU LAPOUTGE TARBES SUD

ODOS - RESEAU LAPOUTGE TARBES SUD

SAINT-MARTIN - RESEAU LAPOUTGE TARBES SUD

POUZAC - HAUT-ADOUR

L'ensemble des acteurs du territoire est mobilisé pour limiter la durée de cette restriction.

DIRECTION DU CABINET DU PRÉFET

BUREAU DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT ET DE LA
COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE

Tél : 05 62 56 65 05 / 06 13 23 07 80

Mél : pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr

4 Place Charles de Gaulle 65 000 TARBES

tel : 05 62 56 65 65

www.hautes-pyrenees.gouv.fr

@prefet65    